

# LE PAYSAGE



CATALOGUE EXPOSANTS SALONS  
LOCATION PLANTES VERTES ET FLEURISTERIE  
2017/2018

V.11/17 - AGENCE GRAND OUEST

Chez Gally, nous associons des plantes bien connues aux essences plus rares, dans des bacs courants ou spécifiques, pour un ensemble toujours adapté à votre décor, car le principe même de l'intervention de nos jardiniers est d'accorder, naturellement leurs sélections au cadre et à l'atmosphère qui sont déjà les vôtres, sans jamais les altérer.

*At Gally, we pride ourselves with the reputation of our presentations of both popular and exotic plant selections, presented in standard or tailor-made containers and designed to suit all tastes and decors. The objective is never to clash with or change the existing environment. Our specialists seek to create floral displays that blend with, and enhance, the beauty of the existing colour schemes and atmosphere.*



Fougère Ø 30cm  
Réf : 113.185



Bambous ht 1,80m  
Cache pot standard  
PVC Noir  
Réf : 7.130.106



Areca / kentia ht  
1,80m  
Cache pot standard  
PVC Noir  
Réf : 7.130.104



Ficus ht 1,80m  
Cache pot standard  
PVC Noir  
Réf : 7.130.101



Buis boule Ø 40cm  
Cache pot standard  
PVC Noir  
Réf : 111.125



Phormium ht 1,50m  
Cache pot standard  
PVC Noir  
Réf : 112.130



Arbre tige boule ht  
1,50m  
Cache pot standard  
PVC Noir  
Réf : 7.130.113



Olivier Touffe ht  
1,50/1,60m  
Cache pot standard  
PVC Noir ou tere  
cuite  
Réf : 7.130.114



Haie de Bambous ht  
1,80m  
Bac rectangle PVC  
noir 100x40cm  
Réf : 7.150.101



Bac Kabin noir – ht  
80cm  
Buis boule Ø 40cm  
Réf : 7.141.102



Bac Kabin noir – ht  
80cm  
Zamioculcas ht  
80cm  
Réf : 7.141.100



Bac Kabin noir – ht  
80cm  
3 orchidées  
blanches et  
branchage  
Réf : 7.141.101





Orchidée en Verrerie  
Réf : 7.160.102



Centre de table Ø 20cm  
Réf : 7.160.200



Bouquet Rond Ø 30/40cm  
Réf : 7.160100

## PANIER DE FRUITS



Panier +/- 5 kgs de fruits  
de saison (15 personnes)  
réf 71.E03



Panier +/- 10/12 kgs de fruits  
de saison (60/70 personnes)  
Réf : 71.E01

# BON DE COMMANDE DE LOCATION / EXHIBITION AND LEASING PRICES FORM TARIFS 2017/2018

## A RETOURNER A : / RETURN TO :

**AGENCE DE NANTES - JARDINS DE GALLY - 22 RUE DE LA COMMUNAUTE - 44140 LE BIGNON**

**AGENCE DE BORDEAUX - JARDINS DE GALLY - AVENUE DE TOURVILLE - P.A ALIENOR - 33300 BORDEAUX LAC**

TEL.: 02 40 75 26 56 - FAX : 02 40 75 02 40 - GALLYGRANDOUEST@GALLY.COM - WWW.LESJARDINSDEGALLY.COM

RAISON SOCIALE / COMPANY NAME ..... VILLE / TOWN : .....  
 ADRESSE / ADDRESS : ..... CODE POSTAL / POST CODE : .....  
 TELEPHONE / FAX : ..... PAYS / COUNTRY : .....  
 ADRESSE E-MAIL : ..... INTERLOCUTEUR / INTERLOCUT : .....  
 SALON / EXHIBITION : ..... LIEU / SITE : .....  
 STAND : NOM / NAME : ..... DATE : DU ..... AU .....  
 BÂTIMENT / HALL : ..... NIV. : ..... ALLEE / AVENUE : ..... N° STAND / STAND NR : .....

Ref	Désignation	Ht Maxi	Qté	P.U. H.T. €	TOTAL H.T. €
<b>PLANTES INDIVIDUELLES</b>					
113.185	Fougère	30cm		<b>13,00 €</b>	
7.130.101	Ficus Benjamina - Cache pot standard PVC Noir	180cm		<b>41,00 €</b>	
7.130.104	Areca / Kentia - Cache pot standard PVC Noir	180cm		<b>41,00 €</b>	
7.130.106	Bambous - Cache pot standard PVC Noir	180 cm		<b>41,00 €</b>	
111.125	Buis boule Ø 40cm - Cache pot standard PVC Noir	50cm		<b>33,00 €</b>	
112.130	Phormium - Cache pot standard PVC Noir	150cm		<b>46,00 €</b>	
7.130.113	Arbre tige Boule - Cache pot standard PVC Noir	150cm		<b>49,50 €</b>	
7.130.114	Olivier Touffe - Cache pot standard PVC Noir ou terre cuite	150cm		<b>46,00 €</b>	
7.141.100	Bac Kabin 40X40 haut 80cm + 1 Zamioiculcas	140cm		<b>52,00 €</b>	
7.141.101	Bac Kabin 40X40 haut 80cm + Orchidées + Branchage	150 à 160cm		<b>64,00 €</b>	
7.141.102	Bac Kabin 40X40 haut 80cm + Buis Boule Ø 40cm	130cm		<b>52,00 €</b>	
7.150.101	Haie de Ficus / Bambous en bacs rectangle (Au mL)	180cm		<b>102,00 €</b>	
7.160.100	Bouquet rond - Comptoir Accueil	20 à 40cm		<b>40,00 €</b>	
7.160.102	Orchidée en Verrerie - Comptoir Accueil	50 cm		<b>40,00 €</b>	
7.160.200	Centre de Table - Petit modèle	20cm		<b>34,00 €</b>	
71.E03	Panier +/- 5 kgs de fruits de saison (15 personnes)			<b>44,00 €</b>	
71.E01	Panier +/- 10/12 kgs de fruits de saison (60/70 personnes)	20cm		<b>78,00 €</b>	

Les prix indiqués ci-dessus s'entendent livrés et repris sur site, secteur de Nantes et Bordeaux Agglomération. Pour toute livraison, reprise en dehors de ces zones, un forfait supplémentaire pourra être appliqué.

**Pertes et risques** : Le refus de cette clause implique automatiquement la pleine responsabilité du locataire en cas de dommages et/ou de pertes occasionnés au cours de l'exposition. Ils seront automatiquement facturés à leur prix de vente, soit deux fois le prix de la location HT.

Montant de la location HT - Rental amount (ex-tax)	Participation pertes et risques HT Allowance for risks and losses (ex-tax)
de / From 1 à /to 35 €	13.00 €
de / From 36 à / To 75 €	16.00 €
de / From 76 à / To 150 €	23.00 €
de / From 151 à / To 300 €	38.00 €
de / From 301 à / To 760 €	60.00 €
de / From 761 à / To 1525 €	121.00 €
de / From 1526 à / To 2500 €	180.00 €
au dessus / over	298.00 €

Montant hors taxes : .....  
 Pertes et risques H.T .....  
 TOTAL HT .....  
 T.V.A 20 % .....  
 TOTAL TTC .....  
 N° TVA Intracommunautaire obligatoire .....

Bon pour commande  
 ( après avoir pris connaissance des conditions générales de location)  
 Order form for JARDINS DE GALLY GRAND OUEST  
 (I declare that I'm aware of the conditions of paiement and rental)

**REGLEMENT COMPTANT A LA COMMANDE  
 A L' ORDRE DES JARDINS DE GALLY  
 ORDER WILL NOT BE CONFIRM WITHOUT PAYMENT  
 TO JARDINS DE GALLY**

Date - Nom - Signature Cachet Commercial : .....

LES ÉVÉNEMENTS

Conditions Générales

SECTION I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Champ d'Application

Les présentes conditions générales s'appliquent, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016, à toutes les commandes, tant en France qu'en dehors de France, passées auprès de notre société.

Toute commande faite auprès de notre société (ci-après «la Société») et tout contrat conclu avec notre Société emportent acceptation complète et sans réserve des présentes conditions générales par le client (ci-après «le Client»).

Elles prévalent sur tous documents et conditions générales du Client, lesquels sont inopposables à la Société, sauf accord préalable et écrit de sa part.

Les présentes conditions générales, rédigées en français, prévaudront sur toute autre version qui serait rédigée en une autre langue.

Le Client reconnaît avoir été pleinement informé de l'existence et du contenu des présentes conditions générales et avoir reçu les informations ayant déterminé le consentement des parties à conclure le Contrat.

2. Passation des commandes - Formation du Contrat - Annulations

2.1. Devis : La Société établit un devis écrit répondant aux besoins formulés par le Client dans sa commande.

Le devis n'inclut que les produits et les prestations qui y sont décrits ainsi que leur prix. Il est joint aux présentes conditions générales et aux conditions particulières applicables.

Le devis et en particulier les prix qui y sont stipulés ne sont valables que pour une durée de 3 mois à compter de la date de son établissement.

2.2. Commande - Formation du Contrat : Toute commande du Client doit être effectuée par écrit au moyen d'un courrier, d'une télécopie ou d'un courriel.

Lorsque le Client souhaite passer commande auprès de la Société, il doit, s'il accepte les termes du devis, le retourner à la Société dûment signé et revêtu de la mention manuscrite «bon pour accord», accompagné d'un chèque d'acompte.

Le contrat (ci-après «le Contrat») n'est définitivement formé entre la Société et le Client, et ne lie la Société, que lorsque que le devis, préalablement signé par le Client, sans réserve ni modification, lui est retourné dûment signé par la Société.

Toute demande de modification du devis par le Client, faite par observation sur celui-ci ou par tout autre moyen, empêchera la formation du Contrat et pourra donner lieu à l'établissement par la Société d'un nouveau devis.

Le Contrat ne sera alors valablement formé que si ce nouveau devis est dûment signé par le Client, puis par la Société, conformément aux dispositions du paragraphe précédent.

En tout état de cause, la Société ne saurait être tenue à des engagements ou à des prestations non spécifiés au devis et n'ayant pas fait l'objet d'une acceptation écrite de sa part.

La signature du devis implique de la part du Client son adhésion sans réserve aux présentes conditions générales qui ont été portées à la connaissance du Client au même moment que le devis et acceptées librement par celui-ci, conformément à l'article 1 des présentes.

Le Contrat est strictement personnel au Client et ne peut en aucun cas être cédé ou transmis à quiconque sans l'accord préalable écrit de la Société.

En cas de manquement du Client dans l'exécution de tout ou partie de ses obligations liées à une commande précédente, la Société pourra refuser toute nouvelle commande émanant de ce Client, à moins, éventuellement, que dans ce cas le Client lui fournisse des garanties de paiement satisfaisantes pour la Société ou effectue un paiement intégral comptant dès la conclusion du Contrat.

2.3. Plans d'exécution : Avant la formation du Contrat, le Client remettra à la Société les plans nécessaires à la bonne exécution du Contrat ou à toute DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux) ou autorisation de travaux, dans le cadre desquels le Contrat s'inscrira.

La Société ne saurait en aucune manière voir sa responsabilité être mise en cause en raison de ces travaux, autorisations de travaux et DICT, ce que le Client accepte. Le Client garantit la Société contre toute responsabilité liée à ces travaux, autorisation de travaux et DICT.

2.4. Annulation du Contrat : L'annulation totale ou partielle du Contrat entraînera, quel que soit le délai dans lequel elle intervient, le paiement par le Client d'une somme représentative au moins 50% du prix total hors taxe stipulé au Contrat.

Dans l'hypothèse où, à la date de l'annulation du Contrat, le montant des frais d'ores et déjà engagés par la Société pour la réalisation des prestations prévues au Contrat est supérieur à 50% du prix hors taxes qui y est stipulé, le Client réglera à la Société la totalité des frais qu'elle aura engagés.

En cas d'annulation du Contrat moins de 72 heures avant la livraison prévue ou la mise à disposition des produits ou du commencement d'exécution de la prestation prévue au Contrat, le prix stipulé au Contrat sera intégralement dû par le Client. En cas de contrat à exécution échelonnée ou successive, le prix stipulé au Contrat sera, de la même façon, intégralement dû par le Client en cas d'annulation de chaque vente / location / prestation de service moins de 72 heures avant la livraison des produits / mise à disposition des produits / commencement d'exécution de la prestation concernée.

3. Lieu et délais de livraison / exécution

Le lieu de livraison/de mise à disposition des produits et/ou d'exécution des prestations de service est celui visé au Contrat, à l'exclusion de tout autre lieu.

Pour être effective, toute modification du lieu de livraison/de mise à disposition des produits/d'exécution des prestations devra avoir été préalablement soumise à la Société au plus tard trois (3) jours avant la date indiquée de livraison/ de mise à disposition des produits / d'exécution des prestations et avoir été acceptée par écrit par la Société.

Si la demande de modification du lieu de livraison/de mise à disposition des produits/d'exécution des prestations est présentée dans les délais et acceptée par la Société, cette modification pourra donner lieu, le cas échéant, à une adaptation du prix.

Les délais de livraison/de mise à disposition des produits et d'exécution des prestations de service éventuellement visés au Contrat ne sont donnés qu'à titre indicatif, et ne courent qu'à compter du moment où le Client aura fourni à la Société tous les éléments et informations nécessaires à l'exécution du Contrat.

En cas aucun, les retards de livraison et/ou d'exécution des prestations, quelles qu'en soient les raisons, ne peuvent donner au Client le droit d'annuler en tout ou partie le Contrat ou de refuser les produits et/ou les prestations qui en sont l'objet.

Ils ne peuvent en outre donner lieu à aucune retenue, compensation, pénalités ou dommages et intérêts.

4. Conformité - Réception - Réclamation

4.1. Conformité - Réception : Les produits livrés/mis à disposition et/ou les prestations réalisées sont réputés être remis au Client en parfait état et en tous points conformes au Contrat.

Il incombe au Client de vérifier les produits et/ou les prestations dès leur Réception au sens du présent article. Cette vérification doit notamment porter sur la qualité, les quantités et, plus généralement, la conformité des produits / des prestations au Contrat.

La réception, qui emporte reconnaissance par le Client de la conformité des produits et/ou des prestations au Contrat, s'entend :

- Pour ce qui concerne la vente de produits, de la livraison au Client des produits vendus par la Société ;
- Pour ce qui concerne la location de produits, de la mise à la disposition du Client des produits loués ;
- Pour ce qui concerne la réalisation d'une prestation de services, de la prise de possession par le Client des prestations réalisées ;

ci-après («la Réception»).

En cas de contrat à exécution échelonnée ou successive, la Réception a lieu à chaque vente /location /prestation de service

et non de manière globale à l'issue de la réalisation de la dernière vente /location/ prestation de service.

Dans l'hypothèse où les produits vendus /loués et/ou les prestations réalisées s'insèrent dans le cadre d'un chantier impliquant l'intervention d'autres prestataires, leur Réception s'entend de manière individuelle et indépendamment de la réception de toute autre prestation réalisée par d'autres intervenants dans le cadre du chantier considéré.

4.2. Réclamation : Aucun retour des produits et/ou des prestations ne peut être effectué à moins que la Société ne l'ait au préalable autorisé par écrit.

Par ailleurs, en tout état de cause, le Client ne pourra en aucune manière suspendre l'exécution de tout ou partie de ses obligations, notamment ses obligations de paiement du prix ou de restitution des produits.

En cas de réclamation, le Client doit, dans un délai de vingt-quatre (24) heures, suivant la Réception des produits et/ou des prestations, adresser à la Société une lettre recommandée avec avis de réception indiquant précisément les motifs de ladite réclamation et permettre à la Société d'accéder aux produits et/ou aux prestations aux fins d'effectuer toutes constatations utiles.

Passé ce délai de 24 heures après la Réception des produits/prestations, aucune réclamation ne sera acceptée par la Société qui ne pourra être tenue d'aucune responsabilité. Les produits et/ou les prestations de services, objets du Contrat seront alors considérés comme ayant été réalisés conformément à celui-ci.

5. Prix

Sauf s'il en est stipulé autrement au Contrat, les prix applicables sont ceux résultant du tarif en vigueur au jour de la conclusion du Contrat.

Les prix applicables sont, sauf s'il en est stipulé autrement au Contrat, calculés sur la base d'horaires de travail réalisés pendant les jours ouvrés et en horaires de jour.

Les prix s'entendent hors taxes, hors assurances, hors emballages, hors participation à un compte prorata et hors retenue de garantie.

Pour la vente de produits, les prix s'entendent hors frais et coûts de transport.

Pour la location, et sauf s'il en est stipulé autrement, les prix comprennent la livraison, le montage et le démontage des produits loués, hors frais de manutention exceptionnelle et hors frais exceptionnels de transport.

Pour la réalisation de prestations de service, les prix sont forfaitaires. Dans le cas où les prestations sont réalisées périodiquement et où la date de la réalisation d'une prestation considérée tomberait un jour férié ou un jour chômé, la prestation n'aura pas lieu sans qu'aucune réduction de prix ne puisse être appliquée.

Les tarifs sont actualisés chaque année et les nouveaux tarifs s'appliquent de plein droit à chaque date anniversaire du Contrat.

Les prix sont révisibles et révisés selon la ou les formules définies au Contrat.

6. Conditions de paiement

Sauf s'il en est stipulé autrement au Contrat, les prix sont payables par le Client selon les modalités suivantes :

- 50% à la conclusion du Contrat, 50% à la réception de la facture, s'il s'agit de la réalisation de ventes, de locations ou de prestations uniques ;
- au plus tard dans les 20 jours suivant la date d'émission de la facture, s'il s'agit de la réalisation de ventes périodiques ou de prestations de service à exécution successive (telles que l'entretien).

Lorsque la Réception des produits /des prestations de service a lieu au fur et à mesure de la réalisation de tranches de travaux, leur paiement a lieu au fur et à mesure de leur Réception selon les modalités indiquées par la Société dans ses conditions particulières et/ou dans le devis.

Le défaut de paiement à échéance, même partiel d'une facture, entraînera :

- la suspension automatique de toute diligence et obligation de la Société au titre du Contrat.
- la déchéance du terme de toutes les créances nées au profit de la Société.

Le défaut de paiement à échéance, pour quelque cause que ce soit, de tout ou partie d'une facture entraînera en outre, sans mise en demeure préalable, l'exigibilité immédiate et de plein droit pour le Client :

- de pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, sans que ce taux majoré puisse être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal français, sur l'ensemble des sommes restants dues par le Client, à compter du jour suivant l'échéance de la facture considérée jusqu'à parfait paiement ; et
- d'une indemnité forfaitaire minimum d'un montant de 40 € au titre des frais de recouvrement. Lorsque les frais de recouvrement seront supérieurs à cette indemnité forfaitaire, la Société pourra demander au Client une indemnité complémentaire à hauteur des frais exposés.

sans préjudice pour la Société de pouvoir réclamer des dommages et intérêts pour tout préjudice qu'elle viendrait à subir.

7. Entretien

Sauf lorsqu'il est expressément stipulé au Contrat que l'entretien des produits vendus/loués et/ou des prestations réalisées incombera à la Société, cet entretien incombe au Client.

Si le Client le souhaite, la Société peut assurer l'entretien des produits vendus/loués et/ou des prestations exécutées. Cette prestation d'entretien donne lieu à une facturation complémentaire par la Société.

Le contrat d'entretien est un contrat de prestation de services, régi non seulement par les présentes dispositions générales mais également par les dispositions particulières relatives aux prestations de service stipulées à la Section II des présentes.

8. Responsabilité - Limitation de responsabilité

8.1. La Société est tenue d'une obligation de moyen et non d'une obligation de résultat dans l'exécution de ses obligations contractuelles.

8.2. En cas de pénurie de la variété de produits visés au Contrat, la Société se réserve la possibilité de lui substituer une variété de produits de nature et de qualité équivalente, notamment en terme de prix, et qui remplit la même fonction, sans que la responsabilité de la Société puisse en aucune manière être recherchée ou que le prix stipulé au Contrat en soit diminué.

En période de gelée, la Société ne saurait voir sa responsabilité engagée si elle n'est pas en mesure, en tout ou partie, de fournir les produits et / ou de réaliser les prestations objets du Contrat.

La Société ne saurait être tenue responsable des conséquences dommageables que les intempéries, telles que, de manière non exhaustive, la pluie, le gel, la neige, les vents violents pourraient causer aux produits livrés / prestations réalisées, notamment aux plantes, décors et paysages d'extérieurs.

8.3. Sauf dans l'hypothèse où une prestation d'entretien est expressément stipulée au Contrat et donne lieu au paiement d'un prix supplémentaire par le Client, il appartient au Client d'apporter tout le soin et l'entretien nécessaires aux produits vendus/loués et/ou aux prestations réalisées par la Société.

La Société ne saurait être tenue responsable de la détérioration des produits/prestations due à un manque de soin ou d'entretien du Client.

Plus généralement, la Société n'encourt aucune responsabilité du fait des conditions d'installations et d'utilisation des produits (tels que, par exemple, l'exposition, les substrats, les contenants etc...) qui sont de la seule responsabilité du Client.

8.4. La responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas et d'aucune manière être engagée à raison des préjudices causés à des tiers au Contrat ou subis par le Client, qui résulteraient des agissements du Client et notamment du non respect par le Client de l'une quelconque de ses obligations contractuelles.

En particulier, la Société ne pourra être tenue d'aucune responsabilité en raison d'un quelconque préjudice résultant de la fourniture tardive des plans visés à l'Article 2.3 ou de la fourniture de plans erronés ou incomplets.

En tout état de cause, si la responsabilité de la Société était engagée, elle sera limitée, au choix de la Société, au remplacement des produits vendus/loués/à une nouvelle réalisation de la prestation, ou à une indemnisation qui ne saurait être





#### AGENCES PARIS OUEST

FERME DE VAULUCEAU  
78 870 BAILLY  
TEL. : 01 39 63 20 20  
GALLYOUEST@GALLY.COM

#### AGENCES PARIS LA DÉFENSE

289, RUE DE LA GARENNE  
92 000 NANTERRE  
TEL. : 01 39 63 48 24  
GALLYOUEST@GALLY.COM

#### AGENCES PARIS EST

23, RUE GUSTAVE NICKLÉS  
93 170 BAGNOLET  
TEL. : 01 42 87 75 15  
GALLYEST@GALLY.COM

ZONE DES SABLONS  
77 410 CLAYE SOUILLY  
TEL. : 01 60 26 93 93  
GALLYIDFEST@GALLY.COM

#### AGENCES GRAND OUEST

22, RUE DE LA COMMUNAUTÉ  
PARC DE LA FORÊT  
44 140 LE BIGNON  
TEL. : 02 40 75 26 56  
GALLYGRANDOUEST@GALLY.COM

PARC D'ACTIVITÉ ALIÉNOR  
AVENUE DE TOURVILLE  
33 300 BORDEAUX  
TÉL. : 05 56 43 17 95  
PLANTASUD@GALLY.COM

#### AGENCES GRAND EST

7 RUE DU MOULIN - CHEVILLON  
57 530 MAIZERROY  
TÉL. : 03 87 64 26 51  
GALLYGRANDEST@GALLY.COM

6 RUE JEANNE D'ARC  
67 000 STRASBOURG  
TÉL. : 03 88 62 94 87  
GALLYGRANDEST@GALLY.COM

#### AGENCES SUD EST

330, RUE DU DIRIGEABLE  
Z.I. LES PALUDS  
13 400 AUBAGNE  
TÉL. : 04 42 18 20 00  
GALLYSUDEST@GALLY.COM

330, RUE DU DIRIGEABLE  
Z.I. LES PALUDS  
13 685 AUBAGNE CEDEX  
TÉL. : 04 42 84 25 01  
PAYSAGESDEPROVENCE@GALLY.COM

CHEMIN DES CADES  
QUARTIER LES LAUVETTES  
83 136 ROCBARON  
TÉL. : 04 42 84 25 01  
PAYSAGESDUVAR@GALLY.COM

#### AGENCES RHÔNE-ALPES

PARC D'ACTIVITÉS DE LA RONZE  
69 440 TALUYERS  
TÉL. : 04 78 48 35 35  
TENDANCEVERTE@GALLY.COM

55, AVENUE DE LA MAVÉRIA  
74 000 ANNECY  
TÉL. : 04 50 51 06 26  
GALLYRHONE-ALPES@GALLY.COM

4, RUE MARCEL PORTE  
38 100 GRENOBLE  
TÉL. : 04 76 85 22 61  
GALLYRHONE-ALPES@GALLY.COM

